

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - B2024/006247 - 1998 B 00912 - 421 297 011 - 2 XL EXPANSION

SARL 2 XL EXPANSION
Société à responsabilité limitée
Capital : 37 000 €
Siège Social 180-188 Av. Eugene Donadéï
06700 SAINT LAURENT DU VAR
SIREN 421 297 011



PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

L'An deux mille vingt-quatre le 21 Juin à neuf heures, les associés de la SARL "2 XL EXPANSION" au capital de 37 000 €, divisé en 1000 parts sociales de 37.00 € chacune, dont le siège social est à Saint Laurent du Var (06700) 180-188 Av Eugène Donadéï, se sont réunis audit siège sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry TEBOUL, Associé. Après avoir déclaré qu'il possède personnellement TROIS CENT CINQUANTE parts (350), il constate que sont présents :

- Monsieur Paul TEBOUL, propriétaire de 300 parts,
 - Mme Patricia COHEN, propriétaire de 350 parts
- Soit un total de parts de MILLE PARTS (1000).

L'ensemble des associés étant présent, le président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales. Puis il rappelle à l'assemblée qu'il l'a réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- respect des dispositions statutaires ;
- rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé ;
- affectation des résultats ;
- quitus à la gérance.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le double des lettres de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
L'inventaire au 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion ;
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Il indique que le projet des résolutions proposées, le rapport de gestion, ainsi que les documents comptables visés ci-dessus, ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que dans le même temps, l'inventaire a été mis à la disposition des associés au siège social.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion. Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés de l'inventaire soumis à leur approbation, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'assemblée approuve ce rapport, les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort du rapport et des comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 constate que ces comptes font ressortir une perte de 2 198.42 €.

Il est décidé de porter cette perte de

- 2 198.42 € au poste "Reports à Nouveau" dont le solde passe débiteur à 7 909.75 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

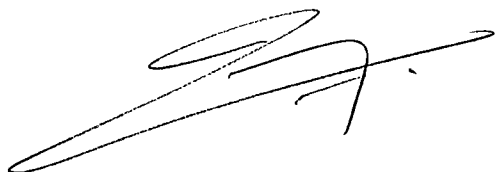
QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Thierry TEBOUL de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

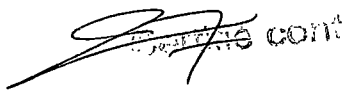
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture par les associés présents.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes								
Créances (3)								
Clients et comptes rattachés								
Autres créances	2 208		2 208	1 792	416	23.19		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	145 157		145 157	147 353	2 196	1.49		
Charges constatées d'avance (3)								
	Total III	147 365		147 365	149 145	1 781	1.19	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	147 365		147 365	149 145	1 781	1.19	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	37 000		37 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	3 700		3 700			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	113 178		113 178			
	Report à nouveau	5 711		3 930	1 782	45.34	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 198		1 782	417	23.40	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	145 968		148 167	2 198	1.48		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396		978	418	42.71	
	Dettes fiscales et sociales	0		1	0	7.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 396		979	418	42.68	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		147 365		149 145	1 781	1.19	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 396

979

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12'			Exercice N-1 31/12/2022 12'		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 138	1 784	355	19.88	
Impôts, taxes et versements assimilés			60	30	30	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			2 198	1 814	385	21.20	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 198	1 814	385	21.20	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			32	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			32	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)			32	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 198	1 782	417	23.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)			32	100.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 198	1 814	385	21.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 198	1 782	417	23.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société SARL 2XL EPANSION

1966 ROUTE NATIONALE 7

06270 VILLENEUVE LOUBET



Certifié conforme à l'original

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CABINET MACARIO CONSULTING
16 RUE JEAN CANAVESE

06100 NICE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	37.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018
Total	1 018

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)